

événements
les affaires

Réinventez vos événements!

Expérience

20 février 2020

Grand Quai du Port
de Montréal

Guide du partenaire

événements
les affaires

Expérience

Nous sommes très heureux de vous compter à titre de partenaire d'Expérience !

Ce guide vous donnera tous les outils nécessaires pour mettre votre expertise de l'avant lors de l'événement !

Faites vivre une expérience !

Démontrer aux 1000 visiteurs la multitude de possibilités qui s'offrent à eux ; VOUS êtes la clé qui leur permettra de réinventer leurs événements ! Nous vous conseillons d'éviter de tenir un espace d'exposition classique incluant une table, 2 chaises et d'y distribuer des brochures. Faites preuve de créativité !

Table des matières

Informations générales _____	4
Détails de l'espace d'exposition _____	5-6
Dates importantes _____	7
Montage et démontage _____	11-14
Engagement de l'exposant _____	15

Informations générales

Personnes - ressources

Logistique

Benoit Duhamel
T : 514 392-4116
benoit.duhamel@tc.tc

Mélissa Landre
T : 514 392-2059
melissa.landre@tc.tc

Horaire de l'événement

Montage des exposants

19 février 2020
9h30 à 19h

Pour le public

20 février 2020
8h30 à 19h30

Pour les exposants

20 février 2020
7h à 19h30

Cocktail Expérience

20 février 2020
17h à 19h

Démontage des exposants

20 février 2020
17h15 à 20h

Lieu

Grand Quai du Port de Montréal

200, rue de la Commune Ouest
Montréal (Québec)
H2Y 4B2

Le Grand Quai du Port de Montréal se situe en face du Musée Pointe-à-Callière, à l'angle de la rue de Callière et la rue de la Commune Ouest / Promenade du Vieux-Port.

Comment s'y rendre

En voiture Stationnement payant disponible au Grand Quai

En métro Station Place d'Armes

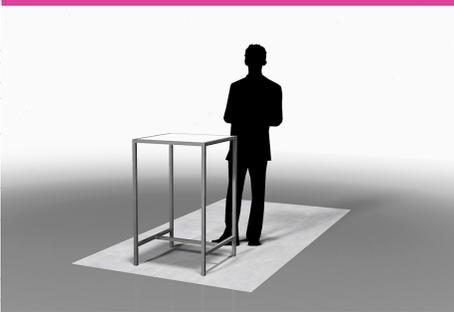
En autobus veuillez consulter <http://stm.info/fr>

Stationnement

250 espaces de stationnement sont disponibles au Grand Quai (Terminal 2) au tarif fixe de 25\$ par véhicule. Une fois le stationnement du Terminal 2 complet, les participants seront automatiquement redirigés vers les stationnements de la société du Vieux-Port.

Détails de l'espace d'exposition

L'espace 5' x 10'



L'espace 5'x10' inclut une table cocktail uniquement. Il n'y aura pas de mur blanc dans le fond de votre espace. Le plancher de votre espace est en béton gris. Vous aurez à votre disposition dans votre espace une prise électrique 15 amp.

L'espace 10' x 10'



L'espace 10'x10' inclut un mur arrière de PVC blanc de 10'x8' avec 2 côtés de 15"x8'h aussi en PVC blanc. Vous aurez à votre disposition dans votre espace une prise électrique 15 amp. Le plancher de votre espace est en béton gris.

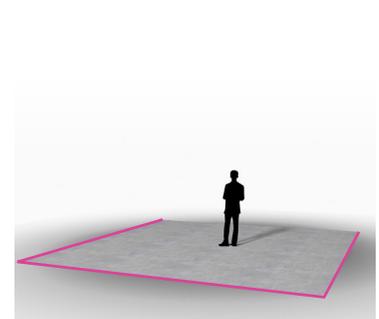
L'espace 20' x 10' ou l'espace 20' x 20'



L'espace 20'x10' ou 20'x20' collé à un mur, sera accompagné d'un mur arrière de PVC blanc de 20'x8' avec 2 côtés de 15"x8'h aussi en PVC blanc. Vous aurez à votre disposition dans votre espace une prise électrique de 15 amp. Le plancher de votre espace est en béton gris.

L'Espace 20'x20' central

Si votre espace 20'x20' est central, un marquage au sol délimitera votre espace. Vous avez la possibilité d'offrir une expérience 360 degrés lors de l'aménagement de votre espace. Vous aurez à votre disposition dans votre espace une prise électrique de 15 amp. Le plancher de votre espace est en béton gris.



Personnalisation de votre espace kiosque



Vous souhaitez ajouter votre marque et personnaliser votre espace kiosque sur mesure ?

Voici quelques options que le Groupe ABP vous propose :

- Ajouter de la couleur, une image ou un logo sur votre mur blanc
- Conception de kiosque sur mesure
- Décor, mobilier, plantes et enseignes

Veuillez contacter notre fournisseur officiel ABP

Marie-Claude Dufour

T : 418 654-0029 #3200
exposition@standex.ca



Vous avez besoin de matériel audio-visuel et/ou d'éclairage pour votre espace kiosque ?

Veuillez contacter notre fournisseur officiel FMAV

Marie-Josée Desrosiers

T : 514 843-1971
mjdesrosiers@fmav.ca

Pour ajouter ces services, veuillez contacter les fournisseurs officiels de l'événement pour recevoir une soumission. À noter qu'en tant qu'exposant, **vous bénéficier d'un tarif préférentiel pour les commandes à l'avance.**

Règles d'exposition

Permis d'alcool

Il n'est pas possible de servir, offrir ou vendre de l'alcool dans votre espace kiosque sans avoir un permis émis par la Régie des courses et des jeux du Québec. Une copie de votre permis devra obligatoirement être remis au promoteur avant l'événement.



Accrochage et affichage

L'accrochage au plafond n'est pas permis. L'affichage autocollant au sol est interdit ; les tapis sont permis. Pour toutes questions relatives à l'accrochage et l'affichage, veuillez communiquer avec le promoteur.



Services alimentaires

Vous pouvez offrir des aliments et/ou boissons non-alcoolisés à votre espace d'exposition. Veuillez en aviser le promoteur avant l'événement. Des cuisines pourraient être disponibles sur place pour votre utilisation. Pour plus de détails, veuillez communiquer avec le promoteur.

Gestion des matières résiduelles

Par un souci d'écoresponsabilité, divers bacs de triage seront disponibles pour assurer la gestion écologique de vos matières résiduelles lors du montage et du démontage. L'exposant est responsable de la gestion de ses matières résiduelles. Les boîtes et les cartons surdimensionnés doivent être pliés par l'exposant. Les palettes de bois doivent être prises en charge par l'exposant.



Hauteur

La hauteur des objets exposés (incluant les décorations) ne doit pas dépasser 12 pi de hauteur. Tous les appareils d'affichage doivent être confinés dans l'espace de l'exposant. Aucune partie d'équipement ou de panneau ne doit être affichée, clouée ou autrement attachée aux colonnes, murs, planchers ou à d'autres parties du bâtiment ou à des meubles, de manière à ne pas les dégrader.

Tirage

Les exposants désirant organiser un concours, tirage ou jeu de hasard à leur kiosque doivent se conformer aux exigences de la Régie des Alcools des Courses et des Jeux. L'exposant est responsable d'aviser le promoteur.



WIFI

Le Grand Quai dispose du réseau WIFI public exclusif à #Telus. Le réseau WIFI peut accueillir un maximum de 800 connexions en simultané et partage une bande passante limitée à 10mb/s. Ce réseau sera optimal pour la prise de courriel ou encore accéder à des pages web uniquement. Les modalités de connexion vous seront données lors de la journée du montage. Si vous avez besoin d'une connexion WIFI avec un plus haut débit, veuillez communiquer avec le promoteur. Des frais s'appliqueront.

Dates importantes

Logistique

MAINTENANT

Compléter votre profil

Compléter votre profil dans votre espace partenaire pour activer votre page web dédiée sur le site web de l'événement

Vous recevrez un courriel d'invitation qui vous permettra de vous connecter à votre espace partenaire.

17
JANV

Rencontre préparatoire

Rencontre préparatoire logistique pour les exposants – sous forme d'un webinaire

7
FÉV

Inscription invités

Inscription de vos laissez-passer (invités) via votre espace partenaire

7
FÉV

Inscription employés

Inscription des employés de votre kiosque via votre espace partenaire

17
FÉV

Réception de votre badge

Réception de votre badge pour l'événement par courriel

Votre participation en tant que partenaire à l'événement vous donne droit à un certain nombre de billets gratuits valides pour l'expérience découverte.

L'expérience découverte inclut :

- Accès à l'exposition
- Accès aux conférences et démonstrations de la scène FMAV uniquement
- Le cocktail Expérience
- La plateforme de réseautage

Pour avoir accès à l'expérience complète et assister aux conférences des autres scènes, veuillez vous inscrire :

<https://experience.lesaffaires.com/inscription>

Dates butoirs pour profiter des tarifs préférentiels

Commandes auprès des fournisseurs officiels

Les bons de commande des fournisseurs ci-bas sont disponibles sur le site web de l'événement dans l'espace partenaire.

Services	Description du service	Fournisseurs officiels et ressources	Dates limites pour bénéficier des tarifs préférentiels	Tarifs réguliers et dates limites
Conception de kiosque sur mesure, décor et matériel	Mobilier, enseignes, plantes, fleurs etc.	GROUPE ABP Marie-Claude Dufour T : 418 654-0029 #3200 exposition@standex.ca	31 janvier 2020	À partir du 1 ^{er} février 2020
Audio-visuel	Moniteurs, écrans, trépieds, ordinateurs, tablettes, éclairage, micros, haut-parleurs	FMAV Marie-Josée Desrosiers Chargée de Projets T : 514 843-1971 mjdesrosiers@fmav.ca	5 février 2020	À partir du 6 février 2020
exclusif Manutention de marchandises à l'avance	Réception de votre matériel à l'avance à l'entrepôt du Groupe ABP, livraison et déchargement au Grand Quai de votre matériel, livraison à votre espace, entreposage pendant l'événement, retour de vos boîtes vides et/ou palettes de bois, retour de votre matériel à l'entrepôt ABP.	GROUPE ABP Marie-Claude Dufour T : 418 654-0029 #3200 exposition@standex.ca	Votre matériel doit être reçu à l'entrepôt du Groupe ABP entre le 22 et le 31 janvier 2020 inclusivement	
exclusif Manutention sur place	Déchargement de votre matériel au Grand Quai, livraison à votre espace, entreposage pendant l'événement, retour de vos boîtes vides et/ou palettes de bois après l'événement.		En tout temps Groupe ABP sera sur place pour vous offrir ce service sur place	
exclusif Entreposage	Collecte de vos boîtes vides et/ou palettes de bois à votre espace d'exposition une fois votre montage terminé, entreposage pendant l'événement et retour de vos boîtes vides et/ou palettes de bois après l'événement	GROUPE ABP Marie-Claude Dufour T : 418 654-0029 #3200 exposition@standex.ca	En tout temps Groupe ABP sera sur place pour vous offrir ce service au besoin	

Grand Quai du Port de Montréal

- 1 **Stationnement Terminal 2**
- 2 **Terminal 1**
Événement Expérience et accès aux portes doubles pour le montage et le démontage
- 3 **Grande Allée**
Entrée et sortie pour le montage et démontage
- 4 **Promenade du Vieux-Port**



Plan logistique du Grand Quai pour la livraison des partenaires

- A Préposé A**
Confirmez votre heure d'arrivée pour le montage
Moins de 30 minutes - accès à la file d'attente
Plus de 30 minutes - l'exposant doit revenir plus tard
- B Préposé B**
Vous donne accès à la file d'attente
Ouverture de la barrière selon les directives du préposé A
Ouverture de la barrière à la sortie des exposants
Dirige les exposants vers le stationnement
- C Préposé C**
Vous donne accès à l'espace de déchargement
Ouverture de la barrière
- D Préposé D**
Vous donne une feuille à mettre dans le pare-brise de votre véhicule
pour confirmer l'heure de départ (durée du déchargement : 20 minutes)
- E Zone de déchargement**
Espace de déchargement pour le montage et le démontage
- F Entrée pour l'accès au stationnement du Terminal 2**
- G Entrée des visiteurs le jour de l'événement**
- Agent de sécurité Grand Quai**

 File

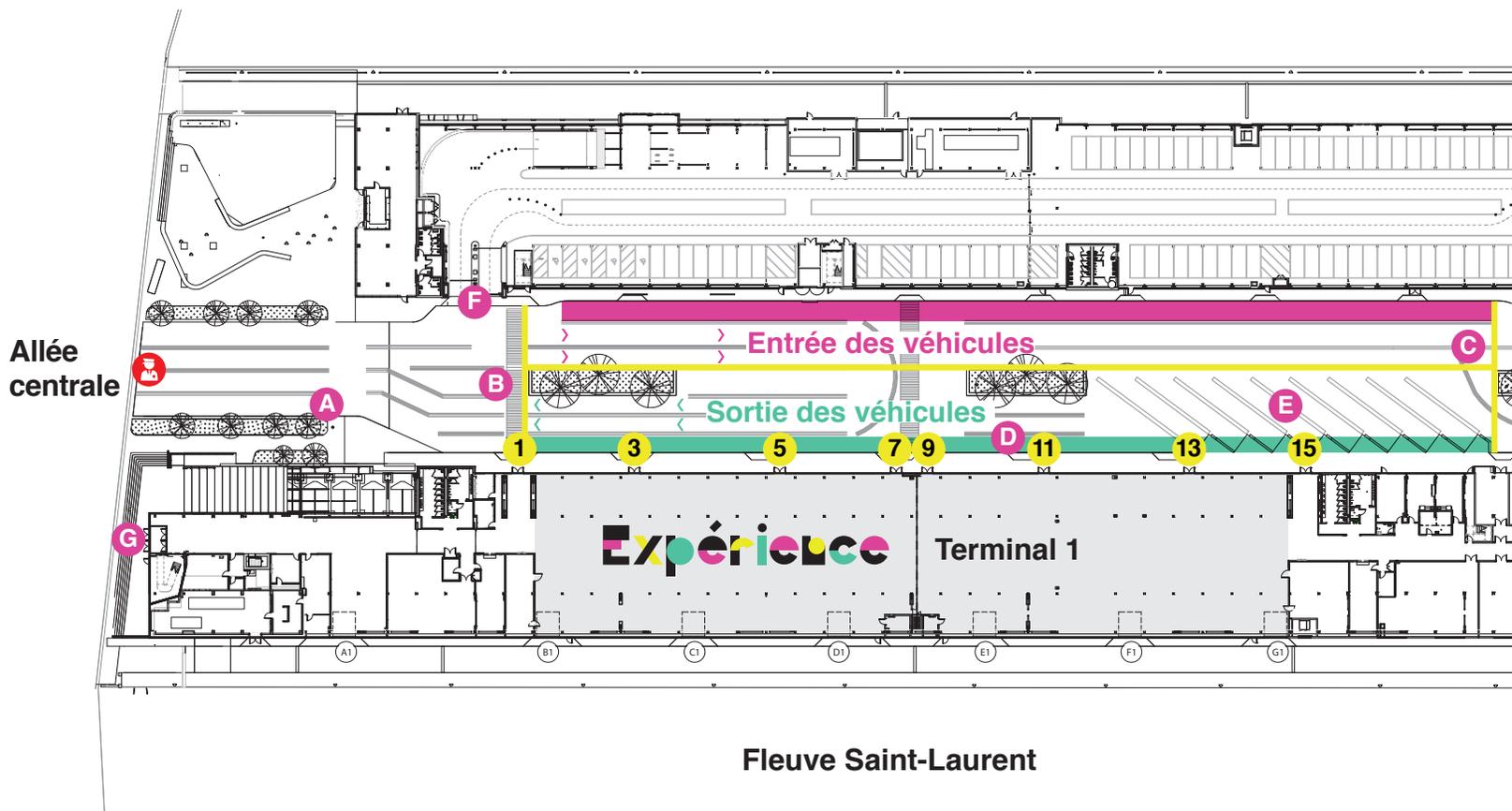
 Déchargement

 Barricades

- 1 Portes doubles**
Toute livraison au Grand Quai devra s'effectuer par les portes doubles.
- 3 La dimension d'une porte double est de : 6' de large par 8,75' de haut**
- 5**
- 7**
- 9**
- 11**
- 13**
- 15**

Important

Aucun véhicule n'est autorisé à rester sur l'Allée Centrale une fois le déchargement terminé.



Montage

19 février 2020



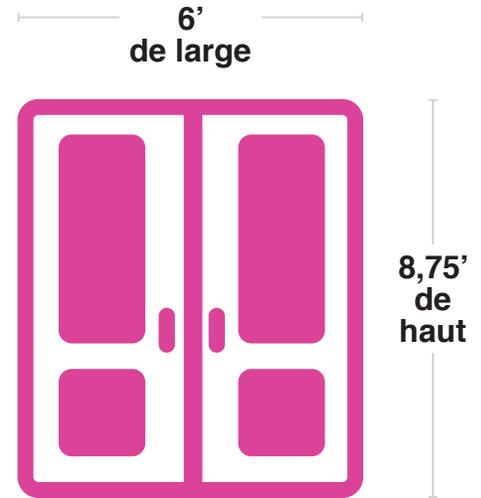
Afin de faciliter l'accès au Grand Quai, une heure d'arrivée pour votre montage vous sera assignée le 19 février entre 9h30 et 17h.

Vous devrez respecter la plage horaire assignée.

Toute livraison au Grand Quai devra s'effectuer par les portes doubles.

Votre marchandise doit respecter ces dimensions pour pouvoir entrer et sortir du Grand Quai.

La dimension d'une porte double est de :

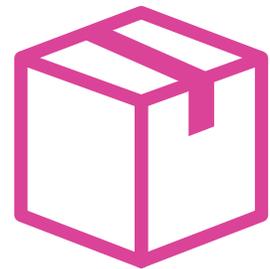


À noter qu'il n'y a pas de débarcadère.

Des chariots à roulettes seront disponibles sur place pour faciliter le déchargement et chargement de votre véhicule.

Le camion ne peut excéder 26'.

Pour une livraison particulière hors format, veuillez communiquer avec le promoteur de l'événement Benoit Duhamel, Coordonnateur logistique de l'événement.



Vous devrez prendre les précautions nécessaires pour **protéger** les planchers, les fenêtres, les colonnes, les murs et les tapis pendant le déplacement de vos équipements.

Livraison 19 février 2020

Livraison du matériel par le fournisseur officiel Groupe ABP

Groupe ABP vous offre un service clé en main. Un service qui vous permet d'éviter l'attente lors du montage et qui vous assure que votre matériel sera déjà dans votre espace lors de votre arrivée au Grand Quai le 19 février.

Ce service inclut

- Déchargement de votre matériel à l'entrepôt ABP
- Livraison de votre matériel au Grand Quai et dans votre espace kiosque le jour du montage
- Entreposage de vos boîtes vides et/ou palettes de bois pendant l'événement
- Livraison de vos boîtes vides et/ou palettes de bois dans votre espace à la fermeture de l'événement
- Retour de votre matériel à l'entrepôt ABP

Pour utiliser ce service, vous devez envoyer votre marchandise à l'avance au Groupe ABP. Groupe ABP doit recevoir votre matériel entre **le 22 et le 31 janvier 2020 inclusivement.**

Livraison au Grand Quai

Pour toute livraison au Grand Quai, veuillez apposer l'information suivante sur chacune des boîtes et/ou palettes de chargement :

Expérience – les affaires
20 février 2020

Important : Aucune livraison ne sera acceptée avant le 19 février.

Livraison du matériel par l'exposant et/ou un transporteur

1

Si vous faites vous-même la livraison de votre matériel ou que vous utilisez le service d'un transporteur externe pour la livraison de votre matériel, veuillez vous assurer de respecter la plage horaire de montage assignée. Vous devez absolument être présent lors de la livraison. **Votre camion ne peut excéder 26'.**

2

Lors de son arrivée au Grand Quai, celui-ci devra s'identifier au préposé A qui validera l'heure d'arrivée et le dirigera vers l'entrée des véhicules. Par la suite, le préposé B, vous donnera accès à l'espace de déchargement. Une feuille indiquant votre heure de départ vous sera remise. Cette feuille devra être placée sur le pare-brise du véhicule / camion.

3



Vous disposez d'un maximum de 20 minutes pour décharger le véhicule. Des chariots seront disponibles pour le transport de votre matériel, du véhicule à votre espace kiosque. **Si vous utilisez un camion cube pour la livraison de votre matériel, veuillez prévoir une rampe de chargement.**

4

Une fois le véhicule déchargé, le transporteur doit immédiatement quitter l'Allée centrale. Des espaces de stationnement sont disponibles pour les camions de 10' et moins au Terminal 2 au tarif fixe de 25\$. Aucun véhicule n'est autorisé à demeurer dans la zone de débarquement sur l'Allée centrale.

5

Tous les exposants devront avoir terminé le montage de leur espace kiosque le 19 février à 20h00.

Important : Aucun véhicule ne sera autorisé à avoir accès à l'Allée centrale pour le déchargement de matériel le 20 février.

Entreposage

Entreposage pendant l'événement

Veillez noter qu'aucune salle n'est disponible pour l'entreposage de votre matériel sur place. Vous pouvez ainsi utiliser le service d'entreposage offert par Groupe ABP ou mettre votre matériel dans votre véhicule une fois le montage de votre kiosque terminé. Il est strictement interdit de laisser des cartons vides ou petits caissons de transport dans votre espace kiosque.

Service exclusif offert par Groupe ABP

Ce service inclut

- Entreposage de vos boîtes vides et/ou palettes de bois pendant l'événement
- Livraison de vos boîtes vides dans votre espace à la fermeture de l'événement
- Collecte de vos boîtes et/ou palettes de bois dans votre espace une fois votre montage terminé

Si vous avez besoin d'entreposer du matériel pendant l'événement, veuillez-vous référer à *la trousse d'activation exposant du groupe ABP*.

Si vous n'utilisez pas le service de manutention, les coffres de matériel technique ou les boîtes vides et/ou palettes de bois doivent être retournés dans votre véhicule / camion.

Démontage

20 février 2020

1

À partir de 17h15 seulement, vous pourrez commencer à démonter votre kiosque. Pendant ce temps, le personnel de ABP commencera à retirer les tapis d'allées et le vestiaire devra être déplacé.

2

Il est du devoir de l'exposant de remettre l'espace dans l'état où il a été trouvé.

3

Des chariots de chargement seront disponibles pour le transport de votre matériel.

4

Une fois, seulement, que le Grand Quai ouvrira les grandes portes doubles et que votre chariot de chargement sera prêt, présentez-vous avec votre marchandise à la porte double. Un préposé vous remettra alors un coupon qui vous permettra d'aller chercher votre véhicule et d'avoir accès à l'espace de chargement sur l'Allée centrale du Grand Quai pour une période limitée.

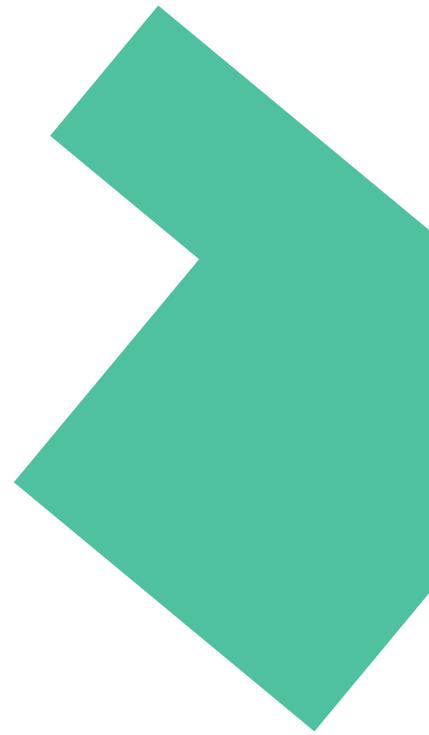
À noter qu'il est possible qu'un temps d'attente soit nécessaire afin que votre véhicule accède à l'espace de chargement devant les grandes portes doubles. Les véhicules et camions de chargement pourront accéder à cet espace à partir de 16h30 seulement.

5

Une fois votre véhicule dans l'espace stationnement de chargement, vous disposez d'un **maximum de 20 minutes** pour charger votre véhicule. Tous les contrevenants seront facturés à leur frais.

6

Tous les exposants devront avoir terminé le démontage de leur espace kiosque le **20 février pour 20h00 au plus tard.**



Engagements de l'exposant

Inscription à l'événement

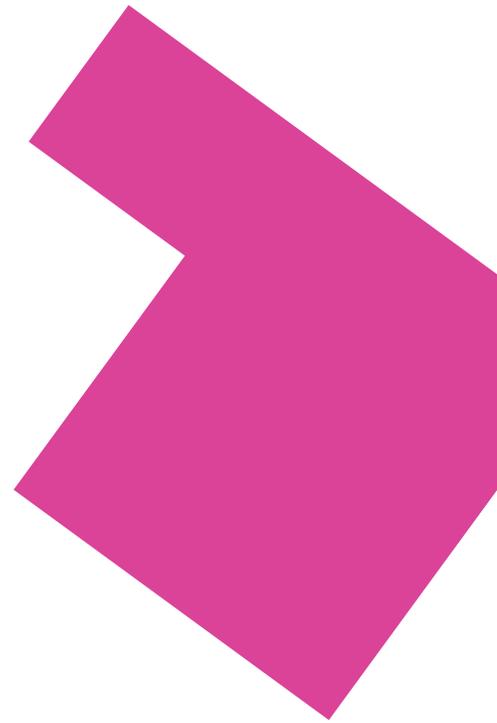
Tous les participants affiliés aux exposants devront être inscrits au salon. Les participants doivent être employés de l'entreprise louant le kiosque ou être directement liés à celle-ci. Pour compléter les inscriptions, rendez-vous sur votre espace partenaire. À tout moment, vous pourrez inscrire ou modifier les inscriptions.

Quelques jours avant l'événement, votre badge exposant vous sera envoyé par courriel. Vous pourrez imprimer votre badge pour éviter la file et accélérer votre entrée sur le site le jour de l'événement.

Les badges devront être portés en tout temps pour avoir accès au salon. Ils ne devront pas être masqués par l'ajout de cartes d'affaires, rubans ou logo d'entreprise.

Assurances et responsabilités de l'exposant

Le partenaire / exposant déclare avoir auprès d'un assureur, et s'engage à maintenir en vigueur durant la durée des événements faisant l'objet des présentes, une assurance responsabilité professionnelle dont la limite minimale, tous dommages inclus, est d'au moins un million de dollars (1 000 000 \$) pour l'événement Expérience.



événements
les affaires

Montréal

1100, boul. René-Lévesque Ouest
24^e étage
Montréal (Québec)
H3B 4X9

Téléphone : 514 392-4660 • 1 800 361-5479
Télécopieur : 514 392-2068
lesaffaires.ventes@tc.tc